

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 19743 Numéro SIREN : 797 982 758 Nom ou dénomination : 95 MAGENTA
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2021 sous le numéro de dépôt 6637

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 26-01-2021

N° DE DEPOT : 006637

N° GESTION : 2013B19743

N° SIREN : 797982758

DENOMINATION : 95 MAGENTA

ADRESSE : 95 boulevard Magenta 75010 Paris

MILLESIME : 2020

95 MAGENTA
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 95, boulevard Magenta - 75010 PARIS
797 982 758 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS

ET

ANNEXE

Exercice social du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020

Cabinet ANGEL & ASSOCIES
40, rue du Fer à Moulin
75005 PARIS

Certifié conforme
S. Foulon

Instructions pour signature : Sylain FOULON / Mention manuscrite « Certifié conforme » et signature sur page unique



SAS 95 MAGENTA

95 boulevard Magenta

75010 PARIS

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Angel & Associés
40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
01.40.03.96.35
contact@angel-associés.com

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/202012			Exercice N-1 30/09/201912	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	28 635	21 485	7 150	1 893	5 256	277.64
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	28 635	21 485	7 150	1 893	5 256	277.64
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	58 410		58 410	100 014	41 604	41.60
	Autres créances	11 870		11 870	15 374	3 504	22.79
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	32 161		32 161	13 049	19 112	146.47
	Charges constatées d'avance (3)	420		420	266	154	57.97
	Total III	102 862		102 862	128 704	25 841	20.08
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	131 497	21 485	110 012	130 597	20 585	15.76

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/202012	Exercice N-1 30/09/201912	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	43 491	41 726	1 765	4.23
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 190	1 765	8 425	477.26
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	64 681	54 491	10 190	18.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 917	56 672	21 755	38.39
	Dettes fiscales et sociales	10 414	16 914	6 501	38.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		2 520	2 520	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	45 331	76 106	30 775	40.44
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		110 012	130 597	20 585	15.76

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an45 33176 106

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	136 230		136 230	187 364	51 134	27.29
Chiffre d'affaires NET	136 230		136 230	187 364	51 134	27.29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			5	32	27	84.15
Total des Produits d'exploitation (I)			136 235	187 396	51 161	27.30
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 358	4 890	468	9.58
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			117 298	177 191	59 893	33.80
Impôts, taxes et versements assimilés			642	646	4	0.62
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 367	2 872	505	17.58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			38	32	7	20.91
Total des Charges d'exploitation (II)			125 704	185 631	59 927	32.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 531	1 765	8 766	496.58
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 531		1 765		8 766	496.58
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	341				341	
Total des produits (I+III+V+VII)	136 235		187 396		51 161	27.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	126 045		185 631		59 586	32.10
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	10 190		1 765		8 425	477.26

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Voir l'attestation

Dossier N° 001100 en Euros .

ANGEL & ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 110 011.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 136 230.00 Euros et dégageant un bénéfice de 10 190.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 Octobre 2020 a enregistré une baisse de 27% largement imputable à la crise sanitaire liée au Covid-19.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 409		7 624
TOTAL	22 409		7 624
TOTAL GENERAL	22 409		7 624

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 398	28 635	28 635
TOTAL		1 398	28 635	28 635
TOTAL GENERAL		1 398	28 635	28 635

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 515	2 367	1 398	21 485
TOTAL	20 515	2 367	1 398	21 485
TOTAL GENERAL	20 515	2 367	1 398	21 485

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 367				
TOTAL	2 367				
TOTAL GENERAL	2 367				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	58 410	58 410	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 749	9 749	
Groupe et associés	1 814	1 814	
Débiteurs divers	308	308	
Charges constatées d'avance	420	420	
TOTAL	70 701	70 701	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	1 814		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	34 917	34 917		
Impôts sur les bénéfices	341	341		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 073	10 073		
TOTAL	45 331	45 331		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informa.	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 600
Total	33 600

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	420
Total	420

95 MAGENTA
Société par actions simplifiée -
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 95, boulevard Magenta, 75010 PARIS
797 982 758 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le 15 janvier,

A 15 heures,

Les associés de la société 95 MAGENTA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par conformément aux statuts.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sylvain FOULON, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Antoine MAIROT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant l'intégralité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2020,
- le rapport de gestion du Président,





- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :





PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 10 190,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	10 190,00 euros
Report à nouveau antérieur :	43 491,00 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	53 681,00 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

S. Fournier

AM

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Sylvain FOULON



Le secrétaire
Antoine MAIROT



Instructions pour signature : Sylvain FOULON & Antoine MAIROT / Initiales pages 1 à 3 et signature page 4.

95 MAGENTA
Société par actions simplifiée -
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 95, boulevard Magenta, 75010 PARIS
797 982 758 RCS PARIS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 JANVIER 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 10 190,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	10 190,00 euros
--------------------------	-----------------

Report à nouveau antérieur :	43 491,00 euros
------------------------------	-----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	53 681,00 euros
--	-----------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**Le Président
Sylvain FOULON**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S Foulon', with a long horizontal stroke extending from the end.

Instructions pour signature : Sylvain FOULON / Initiales page 5 et signature page 6.

95 MAGENTA
Société par actions simplifiée -
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 95, boulevard Magenta, 75010 PARIS
797 982 758 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JANVIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 10 190,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	10 190,00 euros
Report à nouveau antérieur :	43 491,00 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	53 681,00 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 janvier 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

certifié conforme
S Foulon

Certifié conforme
Le Président
Sylvain FOULON

S Foulon

Instructions pour signature : Sylvain FOULON / Mention manuscrite « Certifié conforme » et signature sur page 7.